Les enjeux de la prévention routière et les retraits de points du permis de conduire

100 000 permis de conduire sont invalidés chaque année. Le conducteur sanctionné doit se soumettre à un test psychotechnique et à une visite médicale auprès d'un médecin agréé avant de se présenter à l'épreuve théorique du code de la route. Ces étapes sont indispensables à l'obtention de son titre de conduite.

A consulter ci-contre : les sites sur la politique de sécurité routière, le solde de points du permis de chaque conducteur et la centrale de réservation de tests psychotechniques pour permis de conduire.

Liens utiles
Site internet sur la politique portant sur la sécurité routière.
Accès au solde des points d'un permis de conduire.
Centrale de réservation de tests psychotechniques pour permis de conduire.
Site internet de la Sté Protagoras organisatrice de stages de récupération de points.
Liste LegiPermis des stages récupération de points agréés dans le Val-d'Oise).
Site du permis de conduire de l'Etat.